

SAS DISCUTE

La revue trimestrielle du SAS-SP

pensée et conçue par les personnes accompagnées par le service.

*Happy
New Year* ★★

Page 3
On se remobilise

Page 6
On Participe

Page 8
On s'exprime

Page 12
On régale

Page 13
On joue

Page 14
On voyage

Page 15
On s'informe

Qui dit nouvelle année dit nouvelles résolutions. Puisse 2025 vous apporter le meilleur et permettre la concrétisation de tous vos souhaits. Pour le SAS-SP, cette nouvelle année est également le signe de nouveaux projets, avec en tête bien entendu le début de la mise en œuvre du tout nouveau projet de service 2025-2027.

Loin d'être un simple catalogue d'actions théoriques, ce nouveau projet planifie sur les 3 années qui viennent de nombreuses mesures concrètes visant à accroître l'implication des bénéficiaires du SAS-SP dans tous les niveaux de leur parcours d'accompagnement. Vous allez donc être sollicités et stimulés encore plus qu'auparavant dans les semaines et les mois qui viennent : nouveaux ateliers, participation accrue, mise en avant de vos idées et réussites, etc.

Le CVS (conseil de Vie Sociale) va également constituer un atout important dans ces évolutions. N'hésitez surtout pas à vous rapprocher de ses membres (plus d'informations en pages 6 et 7).

Le SAS'Discute lui-même va évoluer afin d'intégrer certaines de ces améliorations. S'agissant des ateliers, un nouveau partenariat va voir le jour afin de déployer dès le 2ème trimestre des séances d'initiation et de perfectionnement à la photographie, animées par des bénévoles du Pôle des Techniques de l'Image de la Ville de Montauban. Que vous aimiez réaliser des photos avec votre smartphone ou bien que vous disposiez d'un appareil photo, ces séances vous permettront de devenir un vrai expert. Vos nombreuses œuvres viendront illustrer encore plus le SAS'Discute. Au bout de ces démarches, un objectif parmi de nombreux autres : constituer de véritables équipes de reporters pour le journal sur chaque secteur avec des rédacteurs et des photoreporters. Avis aux candidats !

Nouvelle année et nouvelle conseillère sur les secteurs de Castelsarrasin, Moissac et Valence d'Agen : bienvenue à Sonia SERRA., qui succède à Philippe NOBY, tout jeune retraité depuis ce 1er janvier. Un grand merci à lui pour tout le travail accompli tout au long de ces années à l'ADIAD et au SAS-SP.

Fabrice GROUT, Directeur de l'ADIAD

Une nouvelle année s'ouvre devant nous, pleine de promesses et d'opportunités. Nous sommes ravies de vous retrouver pour écrire ensemble ce nouveau chapitre.

Toute l'équipe du **SAS-SP** se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour une année 2025 pleine de succès et de bonheur (ou bonne humeur!)

L'année 2025 marque un tournant pour notre service, avec plusieurs nouveautés que nous avons hâte de partager avec vous :

- **Un changement de conseiller sur le secteur de Castelsarrasin, Moissac et Valence d'Agen** : suite au départ de Mr NOBY Philippe, nous avons le plaisir d'accueillir Mme SERRA Sonia, qui rejoint l'équipe avec des idées nouvelles pour mieux répondre à vos besoins. Sa mission : vous accompagner au plus près de vos attentes et de vos projets.
- **Un projet de service ambitieux** : nous avons travaillé activement sur le nouveau projet du service 2025/2027 pour écrire un projet inclusif qui place les bénéficiaires au cœur des actions du service et le service au cœur de son écosystème partenarial. Ce projet, conçu avec vous et pour vous, incarne notre volonté de placer l'humain au cœur de toutes nos démarches.
- **Le déploiement d'un nouveau DUI (Dossier Unique Informatisé)** : cette année, nous changeons notre logiciel métier. Conçu pour simplifier vos démarches, ce logiciel intégrera des outils modernes et interactifs pour une meilleure accessibilité et une gestion facilitée de vos données.
- **Votre journal, toujours plus interactif** : cette année encore, nous continuerons de faire vivre ce journal avec vos contributions, vos témoignages, et vos idées. Votre voix est précieuse et fait toute la richesse de cette publication. Nous vous invitons chaleureusement à nous envoyer vos articles, vos suggestions, ou tout simplement vos envies. Qu'il s'agisse de partager une expérience, de proposer un sujet qui vous tient à cœur, ou de nous faire part de vos réflexions, **ce journal est le Vôtre**.

Enfin, nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre fidélité de lecteurs, votre engagement journalistique.

Votre participation est une force pour améliorer la qualité du service !

Virginie ROBERT, Responsable du SAS-SP



ATELIER « Marche »



Castelsarrasin / Moissac



Tous les vendredis nous nous retrouvons sur Castelsarrasin puis nous montons dans le Rifter direction Moissac où nous attendent d'autres marcheurs. Nous effectuons tous ensemble une jolie boucle le long du canal à l'abri des voitures et du brouhaha de la ville. Il y a eu des matins ensoleillés et d'autres brumeux. Le froid nous a beaucoup saisi sur cette fin d'année mais la bonne humeur était toujours présente.

Pour cet article nous vous proposons diverses photos du même parcours retraçant l'évolution de la saison que nous avons eu la chance d'observer.



Randonnée + pique-nique au Parc de la Lère à Caussade

Pendant les SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) avec pour thème « en mouvement pour notre santé mentale », le SAS-SP de l'Adiad a organisé une randonnée + pique-nique qu'il fallait prévoir au parc de la Lère à Caussade le mercredi 16 octobre 2024.

Je suis allée avec le GEM Cent Différence de Castelsarrasin rejoindre l'antenne de Montauban et nous sommes parties à cette randonnée.

Ce matin-là, il faisait beau, un temps idéal pour cette randonnée. Ce parc est un espace magnifique, naturel avec une faune et flore remarquables.

Nous étions plusieurs associations. Nous avons été bien accueillis, chaleureusement. Normalement on dit « après l'effort vient le réconfort ». Là, avec cet accueil-là, ce fut « le réconfort vient avant l'effort » avec café, jus de fruit, gâteaux et fruits. Tout cela servi avec sourire et gentillesse. Cela fait plaisir d'être accueilli de cette façon-là.

Après le réconfort, voici venu le temps de l'effort. Monsieur Noby et Madame Robert et les autres membres du SAS SP nous ont proposé la possibilité d'un grand ou d'un moyen tour du parc.

Nous avons choisi de faire le grand tour du parc soit une durée d'une heure.

Dans ce parc, on peut admirer de belles oies que nous avons pu voir pendant notre parcours. Il y a des magnifiques lacs, et oui, c'est impressionnant mais il y a quatre lacs dans ce parc.

Tout le long du parcours nous avons pu voir de magnifiques paysages. Vers la fin de celui-ci, Monsieur Noby et Madame Robert ont dû modifier le parcours car il y avait un élagage en cours. Cela nous a permis de mieux voir et de très près un des lacs en prenant prudemment un tout petit chemin.

Nous avons tous réussi à notre rythme à faire cette magnifique randonnée. Ce fut un bon moment de détente et de partage.



On participe



Nous nous présentons :

Nous sommes le **CVS (Conseil de Vie Sociale)**.
Créé en décembre 2023, nous sommes 8 personnes de 3 secteurs différents, présents pour vous aider, vous accueillir et faire le lien entre vous, les bénéficiaires, et les référent(e)s du SAS-SP.

C.V.S.
Conseil de Vie Sociale

Vous avez peut-être remarqué que des boîtes à idées ont été déposées à Montauban, Castelsarrasin et Caussade ?!
Ces dernières sont un des moyens pour communiquer avec nous.

Comme vous le voyez ci-contre, voici la fiche à idées qui se trouve près de nos boîtes à idées, alors n'hésitez pas à les remplir, elles vous attendent 😊.



Aujourd'hui nous souhaitons agrandir notre moyen de communication à travers le SAS'Discute en vous **donnant la parole**. Vous avez le droit de nous poser toutes questions et/ou idées que vous souhaitez aborder mais que vous n'osez pas dire à votre référent(e).

Vous pouvez vous exprimer sur quoi que ce soit en restant anonyme.

Donc tous à vos crayons
pour nous aider à avancer ensemble.

**L'équipe
dynamique du
CVS !**

Secteur de Montauban	Secteur de Castelsarrasin	Secteur de Caussade
① - Mr EL WAFIKI Said	③ - Mme CAPAYROU Sandrine	⑤ - Mme BIZDIRRE Nadine
② - Mme HÉRAJL Corinne	④ - Mme PECCOLO Sandrine	⑥ - Mme SÉMILLE Lucie
⑦ - Mr VERDIE Joël	⑧ - Mme VÉRINAUD Isabelle	
Salariées	Mme GUTIERREZ JAMME Corine	Mme RUELLAN Julie

Nous sommes à votre écoute !



* L'équipe de CVS ne vient en aucun cas se substituer au rôle de pré- et de soins infirmiers pour l'ADIAD

Pour nous contacter :

ADIAD
À l'attention du CVS
140 avenue de l'Europe
82000 MONTAUBAN

cvs@adiad.fr

Une urne est à disposition
dans les locaux de :
Montauban, Castelsarrasin
et Caussade

CVS SAS-SP - Avril 2024

Vous connaissez peut-être déjà :

- La musicothérapie
- Les groupes de paroles
- L'atelier refuge
- L'atelier SAS'Discute
- Les ateliers récréatifs
- Etc...

Nous souhaitons vraiment **étoffer** cette liste afin que le SAS-SP puisse vous proposer de nouveaux ateliers qui correspondent non seulement à **vos besoins**, mais aussi à **vos envies** !



Vous souhaitez faire un retour d'expérience après un atelier mais n'osez pas en parler directement avec votre conseiller.ère ?

Qu'il soit positif ou négatif, **nous sommes là** pour vous écouter !

Vous avez des idées nouvelles et novatrices d'activités ?

Nous sommes là pour les noter et les proposer à la Direction du SAS-SP !

Vous avez un talent que vous souhaitez partager ?

Nous sommes là pour vous soutenir !

Nous sommes là pour créer un lien entre vous et le SAS-SP.



Les membres du


C.V.S.
Conseil de Vie Sociale

Pour nous contacter :



ADIAD
À l'attention du CVS
140 avenue de l'Europe
82000 MONTAUBAN



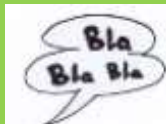
cvs@adiad.fr



Une urne est à disposition
dans les locaux de :
Montauban, Castelsarrasin
et Caussade

Qu'est-ce que le bonheur et comment le trouver (ou du moins le ressentir) ?

On s'exprime



J'ai décidé d'écrire cet article car pour moi le bonheur est l'un des principes les plus fondamentaux de la vie. On a tous une définition différente du bonheur. Le bonheur pour certains c'est réaliser une action positive, pour d'autres c'est être en paix avec soi-même, aimer ou bien vivre l'instant présent. Le bonheur n'existerait guère s'il n'y avait pas de malheur. Pour être heureux, il faut savoir s'affronter aux peurs. Il ne faut pas chercher le bonheur, il est à l'intérieur de soi. En outre, il ne faut pas voir ce que les gens ont, et que moi je n'ai pas. Nous possédons tous des qualités propres à chacun. Le bonheur se trouve bien en nous, il suffit d'être en harmonie avec soi-même. Pour cela, il existe plusieurs exercices comme le yoga, la méditation, ou encore la sophrologie. Me concernant, j'ai participé à quelques séances de sophrologie étant plus jeune. Cela m'a aidé à mieux gérer mes périodes d'angoisse et consolider ma confiance en moi.

Le bonheur ne s'achète pas. On pourrait croire qu'en faisant l'achat d'un produit matériel, que l'on souhaite, qu'ensuite, on serait heureux. Mais cela est faux, c'est un bonheur illusoire. Le désir est insatiable. En effet, l'être humain veut toujours plus.

Il est démontré que les personnes qui prennent soin d'elles au niveau de leur corps, de leur fonctionnement biologique, ou de leur apparence, par l'intermédiaire du sport et de l'alimentation, se disent plus heureuses. Il m'arrive de faire un peu de sport de temps en temps. Cela provoque en moi un bien-être physique, mais aussi un bien-être mental. La pratique du sport joue un rôle sur la diminution du stress, ou de l'anxiété. Cette pratique augmente la sécrétion naturelle des hormones.

Il faut également savoir faire preuve de gratitude. Par exemple, quelqu'un qui écrit une lettre de gratitude à une autre personne est plus épanoui que le ou la destinataire de cette lettre. Il m'est arrivé plusieurs fois d'aider des personnes de mon entourage en discutant avec elles, ou bien en leur envoyant des messages. Par la suite, elles étaient très reconnaissantes envers moi. Quant à moi, cela m'a fait un grand bien de les aider. Je me suis senti utile et cela a provoqué en moi une grande sérénité.

L'amour aussi est un générateur de joie. Cependant, l'attachement à quelqu'un amène de la peur. Donc, pour surmonter cette peur, il faut d'abord être en paix avec soi-même. De plus, le rapport aux autres est pareillement l'une des plus importantes bases du bonheur. Avoir des objectifs, autant professionnellement que personnellement, est aussi nécessaire. Cela donne un « sens » à la vie. Il est aussi important d'être en contact avec la nature. Nous dépendons de la nature, et non l'inverse. Pour ma part, j'adore la nature. Elle me permet de me ressourcer et de me détendre.

J'espère que ces quelques lignes vont vous être utiles et à vous sentir plus épanouis.



<https://www.avancersimplement.com/le-bonheur-2/>



<https://www.alain-julia.fr/blog/reflexion/cest-quoi-le-bonheur.html>

Fabien L.

Qu'est ce qu'une MindMap ?

Comment en réaliser une ? Pourquoi faire ?

Lors du comité de rédaction, Fabien L a souhaité écrire un article sur le bonheur, comment le trouver. De là est venu un échange sur le Mind Map et TG s'est prêté au jeu et a réalisé sa MindMap sur le bonheur que vous pouvez voir ci-dessous. Cet exercice peut être intéressant pour nous aider à dégrossir certaines situations. Nous vous laissons découvrir la technique de réalisation.

« Le Mind Mapping est un exercice qui consiste à représenter des informations sous forme de Mind Map que l'on appelle aussi carte heuristique, carte mentale ou carte des idées. Cette approche a été inventée dans les années 70 par le psychologue britannique Tony Buzan et permet de cartographier rapidement et synthétiquement des concepts et des idées. Ces cartes mentales intègrent souvent des mots, des branches, des symboles, des couleurs et des images ce qui leur donnent un aspect très visuel. On peut les utiliser pour énormément de choses : brainstorming, planification stratégique, organisation, prise de notes, étude, mémorisation, créativité, apprentissage... » (Source : <https://everlaab.com/mind-mapping/>)

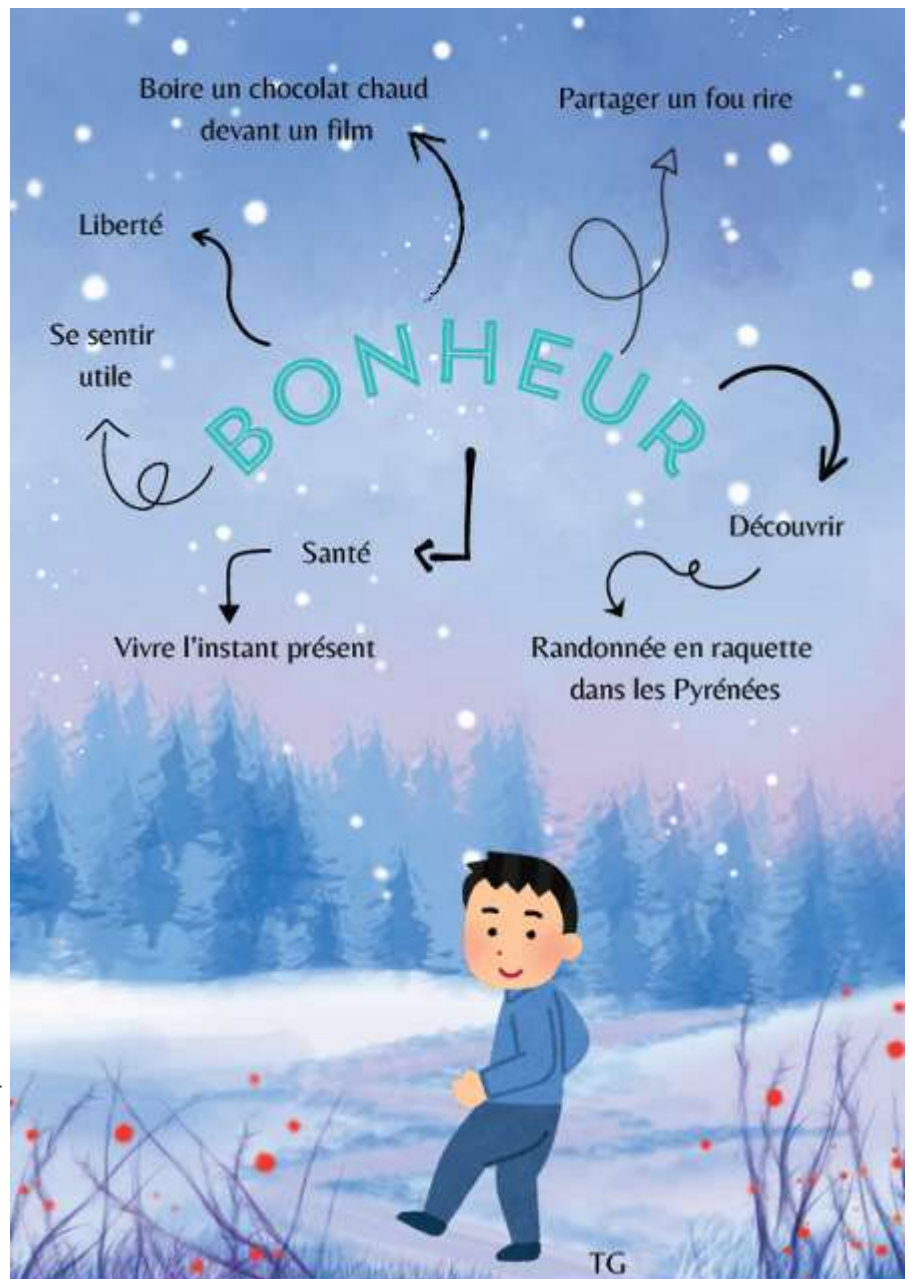
ETAPE 1 : Il faut **définir un sujet** auquel vous souhaitez apporter des réponses. Pour cela, le mieux est de se poser la question suivante : « **Qu'est ce que je cherche à faire ?** ». Pour cet article nous cherchons à savoir comment atteindre le bonheur. Ainsi, le sujet central de notre MindMap est le **BONHEUR**. Nous l'inscrivons au centre d'une feuille puis nous passons à l'étape 2.

ETAPE 2 : Une fois le sujet défini on va **ajouter des branches**, c'est-à-dire des mots clés qui nous font penser au sujet principal.

ETAPE 3 : Une fois les mots clés inscrits, on va **rajouter ce que l'on appelle les rameaux**. On part des mots clés inscrits et pour chaque mot on liste ce à quoi ils nous font penser. On peut aussi ajouter des dessins, des couleurs, afin que cela soit plus visuel et plus agréable à regarder.

Une fois cela fini nous avons nos objectifs pour pouvoir atteindre le sujet principal. Cet exercice peut être utilisé pour différentes questions.

Célia



SAS PERLI POPETTE

FINI DE
RIGOLER

Si je vous ai convoqué aujourd'hui
Perli c'est que vous avez jusqu'ici
fait preuve de laxisme.
Il faut sérieusement vous y mettre
Notre équipe de rédacteurs
travaille à l'amélioration
Alors, au charbon !!

L'entretien s'est très bien passé !
Mais je ne comprends pas pourquoi !
M. le directeur m'a demandé
de préparer le
Surtout en cette
saison



CHARBON
BOIS



Cette image a été retouchée par Photoshop.



« En cette période féerique de décembre, accompagnée de ses magnifiques souvenirs du Noël d'avant.

Nous n'avions pas besoin de grand-chose, juste de la joie de partager ces moments en famille, et voir la magie dans nos yeux à chaque retrouvailles.

Mes souvenirs de Noël étant petite restent pour moi les meilleurs et surtout inoubliables.

Je me rappelle qu'avec ma sœur nous essayions de faire nuit blanche pour voir le père Noël, mais nous tombions rapidement dans les bras de morphée. Et le matin au réveil nous étions heureuses, joyeuses de découvrir tout ces beaux cadeaux au pied du sapin.

Ce qui m'a le plus marqué c'est que nous avions toujours une orange



à côté des cadeaux, une tradition que je ne vois plus beaucoup.

Les souvenirs et moments que je n'oublierai jamais, c'est quand on se retrouvait toute la famille chez mamie. C'était génial de se retrouver car nous n'habitions pas tous à côté. Avec ma sœur et ma cousine nous nous retrouvions dans la salle de bain pour nous pomponner et mettre des paillettes dans les cheveux et du vernis à ongles brillant car c'était la seule période de l'année où nos mamans nous autorisaient de se



maquiller. Ensuite nous placions au pied du sapin nos chaussons.

Mon oncle nous cuisinait sa traditionnelle dinde aux marrons un vrai délice, et surtout nous avions le droit de boire un verre de Champomy car c'était la fête.

Au moment venu nos parents nous demandaient de monter dans la chambre pour ne pas faire peur au père Noël. Nous étions tous excités. Et quelques heures après nous découvrions les magnifiques cadeaux du père Noël.

Un souvenir d'enfance que je n'oublierais jamais car les Noëls avec mamie étaient les meilleurs.

Et même si des fois il y avait des tensions entre adultes, le jour de Noël il y avait juste une famille heureuse et unie.

Certes nous n'avions pas beaucoup de cadeaux mais cela nous suffisait car le plus important c'était d'être tous réunis autour de mamie avec tout l'amour qu'elle nous apportait au quotidien.

Qu'est-ce qu'ils étaient beaux et simples les Noëls d'avant. »

Nadine membre du CVS



Recette de Galette à la Crème d'Amande

INGREDIENTS :

- 2 Pâtes feuilletées
- 1 Verre de sucre roux
- 1 Verre de poudre d'amande
- 2 Gouttes d'arôme de vanille
- 2 Œufs
- 60 g de Beurre à faire fondre



- 1- Faire préchauffer le four à 180°C.
- 2- Placer une première pâte feuilletée sur la plaque de cuisson avec le papier sulfurisé, et piquer la pâte avec le bout de la fourchette.
- 3- Dans un saladier, mettre le sucre roux, le beurre fondu, la poudre d'amande, les œufs, et 2 gouttes d'arôme de vanille. Mélanger le tout jusqu'à obtenir une crème homogène.
- 4- Etaler la crème d'amande sur la première pâte et laissant les bords libres, et surtout ne pas oublier de mettre la fève à un endroit stratégique.
- 5- Recouvrir avec la deuxième pâte feuilletée. Souder bien les bords avec les doigts (tout propres) ou avec une fourchette.
- 6- Faire le dessin de votre choix sur la pâte, pour ensuite mettre du jaune d'œufs sur la pâte pour obtenir une belle dorure.
- 7- Enfournier 20 à 30 minutes.

JE VOUS SOUHAITE UNE BONNE DEGUSTATION A TOUS.

Nadine membre du CVS

PS : Testée et approuvée par les membres du CVS... Miam miam

Le Pain d'épices

- | | |
|--|--------------------------|
| 160g de lait entier | 215g miel toutes fleurs |
| 75g de beurre doux | 1cc de zeste d'orange |
| 235g de farine | 75g de sucre cassonade |
| 1 pincée de sel | 1cc d'extrait de vanille |
| 1/2 cc mélange de 4 épices en poudre | |
| 1cc à café de bicarbonate de soude alimentaire | |
| 1cc de levure chimique | |



- 1- Préchauffer le four à 160° chaleur tournante.
 - 2- Dans une casserole, faire chauffer le lait, le miel, le beurre et le zeste d'orange en mélangeant. Arrêter au moment de l'ébullition.
 - 3- Dans un récipient, mélangez la farine, le sucre, les 4 épices, l'extrait de vanille, le bicarbonate, la levure et le sel. Creusez un puit au milieu et y verser le lait en 3 fois en mélangeant entre chaque pour avoir une pâte bien lisse. Ne pas sur-mélanger.
 - 4- verser la pâte dans un moule beurré et fariné puis enfournez 1heure. La pointe du couteau doit ressortir sèche.
- Attendre 24h pour le déguster, le temps qu'il développe tout son arôme.

Le Vin chaud

- 1 bouteille de vin rouge
- 125g de sucre roux
- Le zeste d'un citron
- Le zeste d'une orange
- Un bâton de cannelle
- Une étoile de badiane
- 2 clous de girofle
- Un petit morceau de gingembre
- 1 pincée de noix de muscade

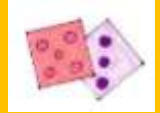
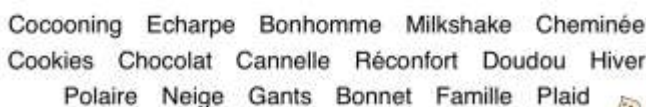


- 1- Mettre le tout dans une casserole ainsi que l'orange que vous couperez en morceau après avoir extrait le zeste.
 - 2- Porter à ébullition puis laisser mijoter à feu doux quelques minutes.
 - 3- Arrêtez le feu puis couvrez le tout et laissez reposer pendant bien 30 minutes.
- À déguster chaud !!

Chaque dessin apparaît 3 fois, sauf un, qui apparaît 4 fois. Retrouve-le!



(Attention, les mots peuvent s'écrire à l'envers!!)



Que dit le bonhomme de neige?
Retrouve les lettres grâce aux symboles à décoder



CODE
You should be as smart as I
JEU DES TRIPLES



On voyage



Le pont vieux

Prévu dès la Charte de fondation de Montauban en 1144, commandée par le roi de France Philippe IV Le Bel en 1304, construit à partir de 1311 par Étienne de Ferrières et Mathieu de Verdun et achevé en 1335, le Pont-Vieux fait figure de symbole de la ville. Tout de briques roses, ses sept arches ogivales munies de becs sont percées de hautes ouvertures pour évacuer les eaux du Tarn en crue. Trois tours s'y élevaient autrefois dont une carrée à chaque extrémité et une centrale triangulaire abritant un autel consacré à Sainte Catherine protectrice des marins, et une bascule servant à manœuvrer une cage de fer dans laquelle les blasphémateurs étaient immergés dans le fleuve.

L'ensemble rappelait fortement le célèbre Pont Valentré à Cahors. Au cours des siècles, toutes les tours furent hélas détruites. Celles de la rive droite où logeait le bourreau fut rasée en 1663 pour permettre la construction du palais épiscopal (futur Musée Ingres/Bourdelle), celle de la rive gauche fut sacrifiée pour permettre des travaux d'urbanisation. Atout majeur pour le développement de la circulation et du commerce montalbanais dès cette époque, le pont couvre une longueur de plus de 200 mètres. La conception était toute nouvelle pour l'époque car, comme pour le pont d'Avignon, il s'agit d'un pont plat et non plus en dos-d'âne. Depuis le XIV^{ème} siècle, ce pont, remarquable ouvrage d'ingénierie, a facilité les échanges entre le comté de Toulouse et ce qui était la France et a permis le développement des deux rives du fleuve.

F.CENA

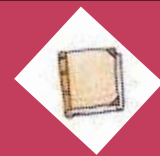


Source photos : Ville de Montauban

Les aventures de FURRY...



On s'informe



Le DUI : qu'est ce que c'est?

Le DUI c'est le Dossier de l'Usager Informatisé. Chaque bénéficiaire accompagné par le SAS-SP en possède un.

Ce dossier informatisé est personnalisé, c'est là où sont gardées toutes les informations que le service connaît sur le bénéficiaire.

Dans le DUI, il y a toutes les informations utiles pour l'accompagnement, par exemple : le nom, le prénom, la date de naissance, les orientations MDPH, le Document Individuel de Prise en Charge, les Projets Personnalisés....

Seuls les professionnels du service ont accès aux données des bénéficiaires. Mais attention, tout le monde n'a pas accès à toutes les informations. Les professionnels ne peuvent voir que les informations nécessaires à leur travail. Par exemple, le service administratif n'a pas les mêmes accès que les conseillères socio-professionnelles.

Chaque bénéficiaire a un droit d'accès aux informations de son dossier informatisé et peut demander à les modifier ou les supprimer. Pour se faire, il doit en faire la demande auprès du Délégué à la Protection des Données de l'ADIAD (dpo@adiad.fr).

Pour plus de sécurité, le logiciel est protégé et respecte les règles du RGPD (Règlement Général de Protection des Données). Le RGPD est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données personnelles sur tout le territoire de l'Union européenne. Chaque bénéficiaire signe « la mention sur le traitement des données personnelles RGPD de l'ADIAD » à l'entrée dans le service.

La mise en place du nouveau logiciel NetVie permettra une liaison sécurisée entre le DUI (dossier de l'utilisateur informatisé) et « Mon espace santé » pour chaque personne accompagnée. Les conseillères du SAS-SP déposeront les Projets Personnalisés d'Accompagnement de chaque bénéficiaire dans « Mon espace santé ».

La création de votre Espace Santé devient incontournable pour une meilleure coordination des professionnels de santé et du médico-social pour l'accompagnement le plus adapté à votre situation.

Comment créer votre Espace Santé si cela n'est pas déjà fait ? Il vous suffit de tourner la page !



Mémo : « Mon Espace Santé » : Vous avez la main sur votre santé

Il y a quelques mois (dans le numéro 6 du Sas'discute), j'encourageais FURRY, et les bénéficiaires du SAS-SP par la même occasion, à ouvrir un Dossier Médical Partagé (DMP) via « Mon espace santé ».

« Mon espace santé » vous permettra de stocker toutes vos informations médicales et de les partager avec les professionnels de santé qui vous soignent tout en respectant votre consentement : c'est vous qui décidez qui a accès aux données.

Notre service relevant d'un établissement médico-social, les professionnels du SAS-SP n'auront pas accès à vos données médicales.

FINI les dossiers papiers qui trainent ou les documents que vous cherchez dans l'urgence quand vous avez un rendez-vous médical, vous aurez toutes vos informations à portée de main



Prenez votre santé et vos accompagnements médico-sociaux en main facilement grâce à « Mon espace santé » qui est sécurisé et personnalisé. Vous y retrouvez :

- Mon Dossier Médical Partagé (DMP) où vous pouvez ranger tous vos documents de santé et d'accompagnement médico-social :



Médico-social



Usagers / patients



Professionnel de santé

- Une messagerie sécurisée où votre médecin peut vous envoyer des lettres par mail.

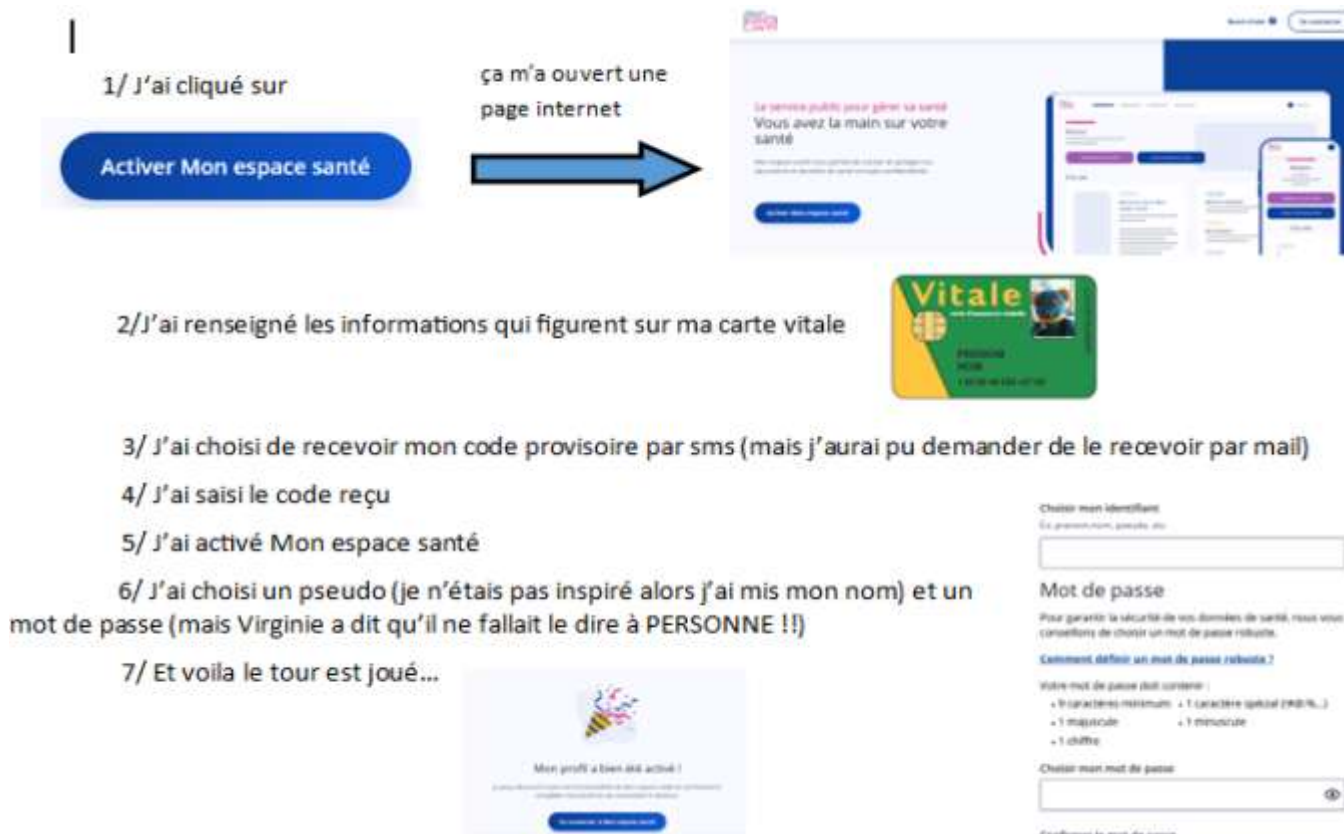


- Un agenda de santé sur lequel vous pourrez noter tous vos rendez-vous.



- Des applications utiles pour prendre soin de vous.

La création de « Mon Espace Santé » est facile et gratuite



Le SAS-SP vous accompagne à la création de votre « espace santé » et va organiser des sessions d'informations sur le premier semestre.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseillère pour toute question.

Virginie ROBERT

Responsable du SAS-SP

Les aventures de FURRY...



Le Projet de Service : qu'est ce que c'est?

Furry : Bonjour Virginie, j'ai cru comprendre que l'équipe de professionnels, la Direction et les membres du CVS avaient beaucoup travaillé en 2024 pour réécrire le projet du service. Tu pourrais m'expliquer ce que c'est un projet de service et à quoi ça sert?

Virginie : Bonjour Furry. Bien sûr je vais tout t'expliquer et surtout te dire ce que cela va changer pour les bénéficiaires que nous accompagnons sur le SAS-SP...

Alors voilà : Tu n'es pas sans savoir que le SAS-SP est un service médico-social et à ce titre il a des obligations réglementaires pour accompagner au mieux les bénéficiaires.

La loi du 2 janvier 2002 protège les droits des personnes accompagnées par les services médico-sociaux. Le projet de service est un document important qui aide à mettre en place ces droits.

Il explique la manière dont le service fonctionne, ce que le service va faire dans les prochaines années (ce sont les axes de travail ou appelé aussi objectifs) et comment il va le faire.

C'est un peu comme le Projet Personnalisé d'Accompagnement de chaque bénéficiaire, c'est le « PPA » du service.

Furry : D'accord, mais du coup pourquoi vous l'avez réécrit et comment?

Virginie : Le précédent projet du SAS-SP couvrait la période de 2020/2024. Au regard de nos obligations réglementaires et des dates, nous avons dû le réécrire.

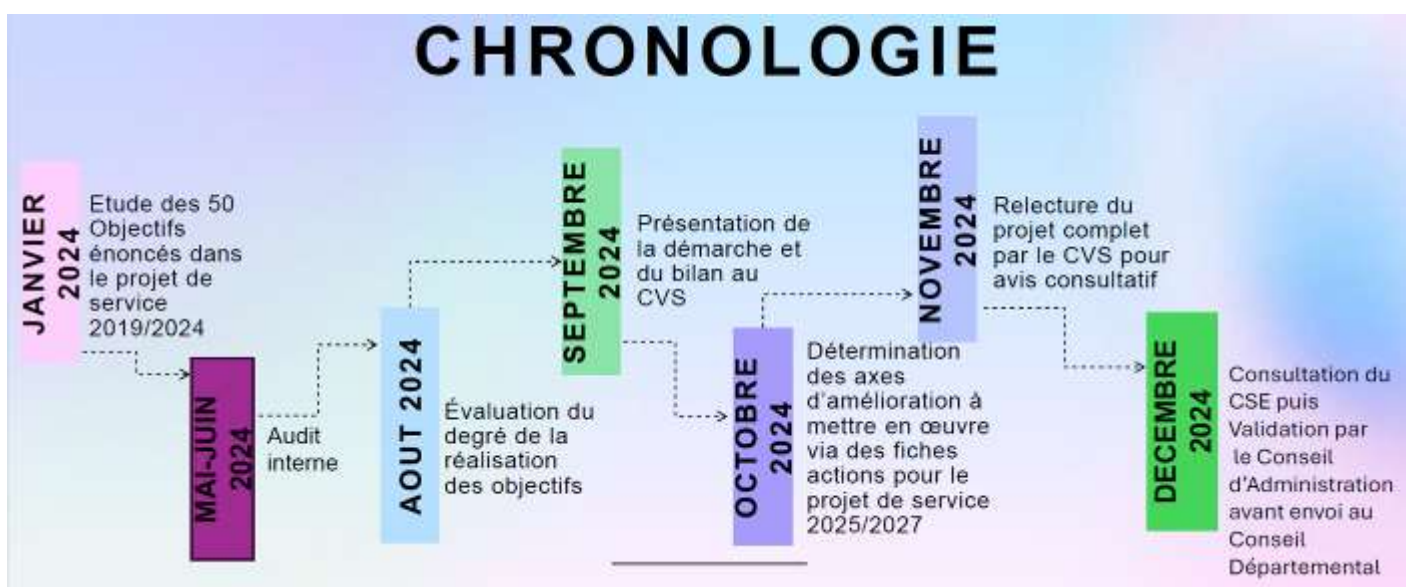
Le nouveau projet de service couvre la période 2025/2027 car, comme tu le sais, le SAS-SP va être évalué par un auditeur externe en 2026 pour savoir si les personnes sont bien accompagnées par le service.

Pour la réécriture de ce projet, nous avons consulté la Direction de l'association ADIAD, les professionnels du service, les membres du Conseil de Vie Sociale et un panel de bénéficiaires choisi au hasard : c'est ce que l'on a appelé l'AUDIT INTERNE.

Nous avons organisé des réunions avec chaque participants pour faire des point d'avancement sur le projet.

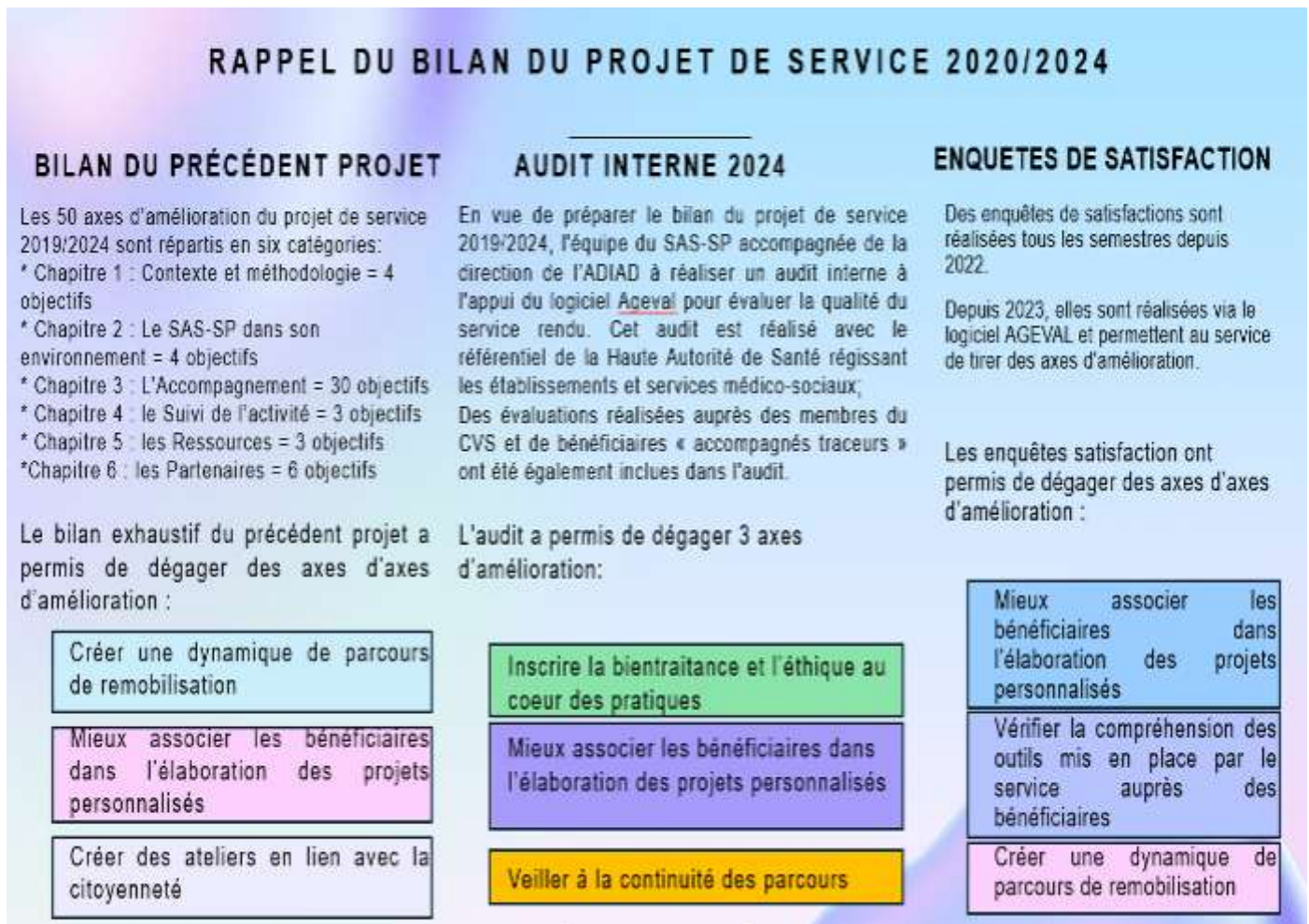
Ensuite, le nouveau projet a été présenté aux membres du CVS et du Comité Social Economique de l'ADIAD pour un avis consultatif et enfin validé par le Conseil d'Administration avant un envoi au Conseil Départemental.

Regarde je t'ai fait une frise temporelle pour que tu comprennes mieux le déroulé :

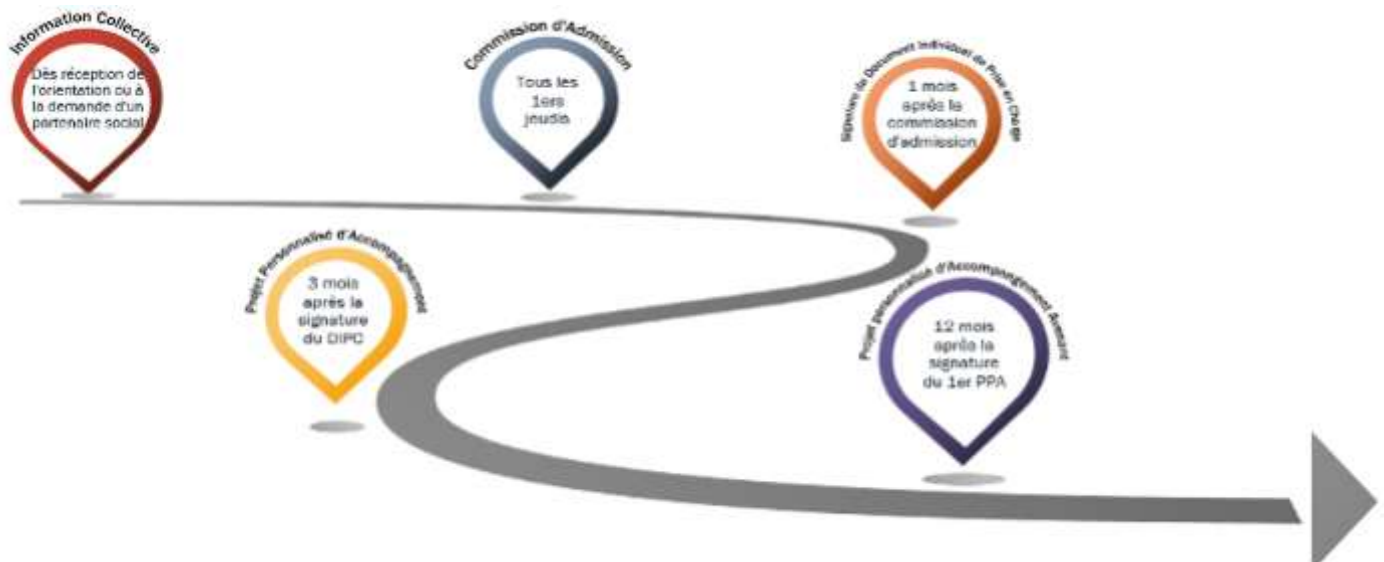


Furry : Je comprends mieux comment vous avez travaillé tous ensemble : les bénéficiaires, le CVS, les professionnels et la Direction de l'ADIAD...mais vous avez écrit QUOI dans ce projet de service?

Virginie : d'abord, il a fallu faire le bilan du précédent projet, examiner l'audit interne et analyser les enquêtes de satisfaction pour en tirer des axes de travail pour le prochain projet :



Ensuite, nous avons représenté tous les documents que tu connais déjà et le parcours type d'un accompagnement au SAS-SP :

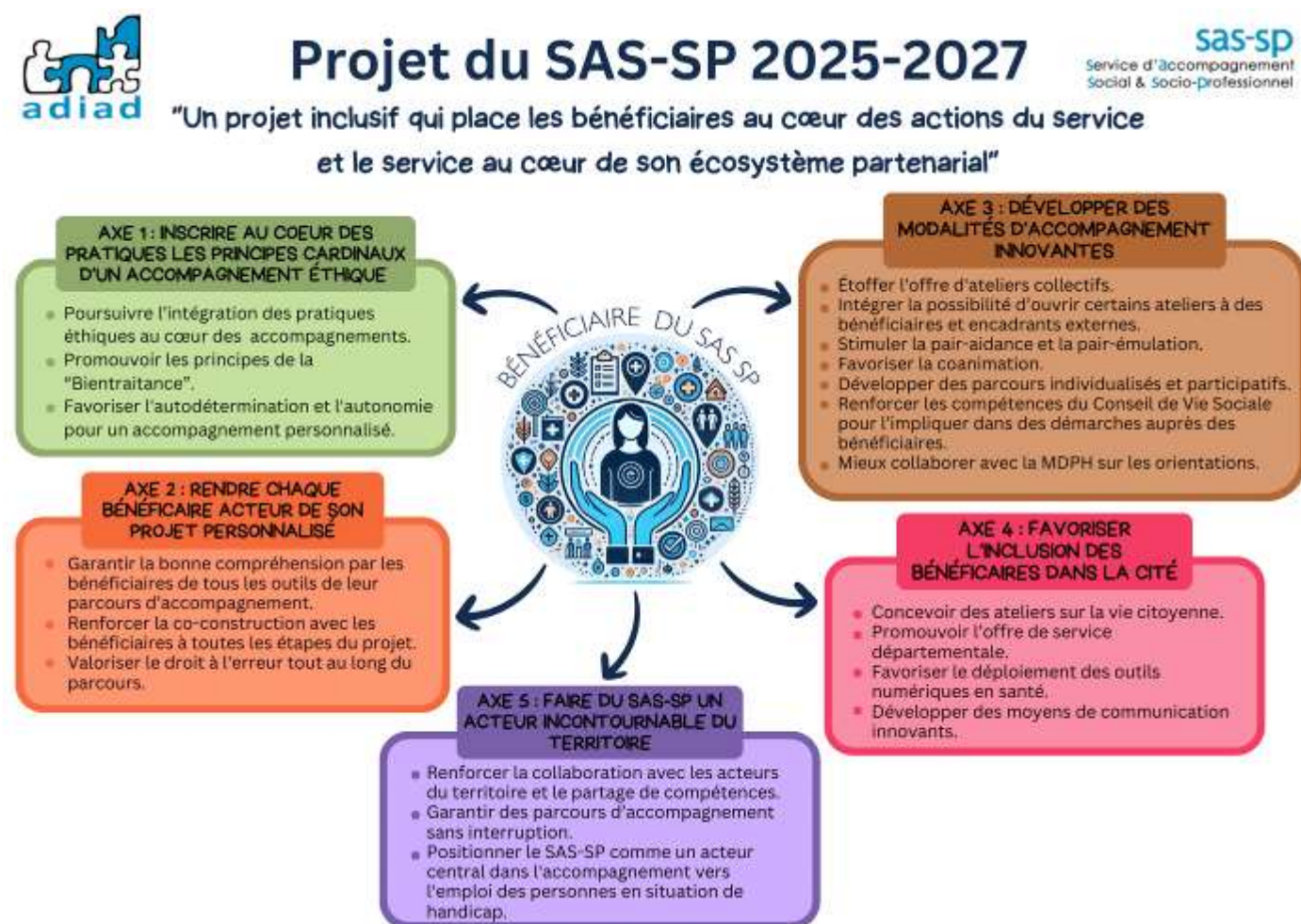


Après, on a tenu compte des orientations des schémas régional et territorial de santé pour 2023/2028 pour en tirer de nouveaux axes d'amélioration :



Enfin, avec tous ces éléments, nous avons dégagé 5 axes de travail pour les 3 années à venir.

Pour que cela soit plus simple, nous avons préparé une synthèse :



Si tu le souhaites FURRY, tu peux demander à lire le projet du SAS-SP au bureau de Montauban ou de Castelsarrasin.

**Furry : Super, merci de ces explications, je crois que je comprends mieux ce vers quoi le service veut tendre...
 Mettre les bénéficiaires au cœur de l'action.**

Dialogue entre Furry et Virginie ROBERT, Responsable du SAS-SP



Pour ce dernier numéro de l'année, toute l'équipe du SAS SP vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2025. Que celle-ci vous apporte l'épanouissement et la joie ainsi que la concrétisation de tous vos projets et envies.

Merci à tous ceux qui ont fait vivre ce journal jusqu'à aujourd'hui. Merci pour votre prise de parole, vos témoignages, vos partages et votre motivation.

Un grand merci également à tous les lecteurs.

Et pour commencer cette année, je souhaite vous partager quelques citations :

« Si tu crois que l'aventure est dangereuse, essaie la routine, elle est mortelle ». Paulo Coelho

« Vivre c'est essayer ». Douglas Kennedy

« N'essayer pas de devenir un homme qui a du succès. Essayer de devenir un homme qui a de la valeur ». Albert Einstein

« Tout le monde est un génie. Si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera toute sa vie à croire qu'il est stupide ». Albert Einstein.

« Hier est derrière, demain est mystère, et aujourd'hui est un cadeau, c'est pour cela qu'on l'appelle le présent ». Film Kung Fu Panda

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ». Mark Twain

Célia, rédactrice en chef et conseillère au SAS SP

